



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 31064

Texte de la question

M. Jacques Domergue attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les personnes handicapées. Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, pour la première fois, une journée sera dédiée aux personnes en situation de handicap dans tous les sites patrimoniaux et les conditions de visites seront spécialement adaptées en fonction des handicaps aussi bien visuels, auditifs, mentaux ou moteurs. En conséquence, il lui demande si les sites patrimoniaux ne pourraient pas conserver cette adaptation aux handicaps toute l'année.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Domergue](#)

Circonscription : Hérault (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31064

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 septembre 2008, page 8101

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)